



ORGANISÉE EN CÔTE-D'IVOIRE

LA RASD PARTICIPE À UNE RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'UA

Page 16

EDUCATION NATIONALE

**LE SECTEUR
TOTALEMENT
NUMÉRISÉ SELON
BELAABED**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5129 | Dimanche 27 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PARLEMENT ARABE

**LE SÉNATEUR
FOUAD SEBOUTA ÉLU
VICE-PRÉSIDENT**

Page 3

CÉLÉBRATION DU 70^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

LES PRÉPARATIFS S'ACCÉLÈRENT



Page 2

■ **ATTAQUES MILITAIRES SIONISTES
L'IRAN SE RÉSERVE
LE DROIT ET LE DEVOIR
DE SE DÉFENDRE**

Page 5

■ **EMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE
LE GOUVERNEMENT
FRANÇAIS PRÔNE LE
DIALOGUE AVEC L'ALGÉRIE**

Page 3

■ **POUR PARVENIR À UNE FIN
DES HOSTILITÉS
LA RUSSIE EST PRÊTE
À DES «COMPROMIS
RAISONNABLES» AVEC KIEV**

Page 16

SELON LE SITE AMÉRICAIN ARMY TECHNOLOGY



UN DRONE DE L'ANP DANS LE TOP 10 MONDIAL

Page 3

CÉLÉBRATION DU 70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Les préparatifs s'accélèrent

L'Algérie célèbre le 70^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, qui a lieu le 1er novembre de chaque année.

PAR IDIR AMMOUR

Cette date anniversaire, chère à tous les algériens en ce qu'elle marque la restauration de la volonté populaire, traduit avant tout l'attachement indéfectible du peuple algérien à la liberté, à la dignité et aux valeurs fondatrices de la glorieuse Révolution algérienne qui a su porter l'exemplarité du combat libérateur du peuple algérien bien au-delà des frontières. En cette occasion heureuse si emblématique, et en ce jour où les algériens célèbrent avec fierté une étape phare et un acquis fondamental dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, le souvenir des martyrs qui ont consenti jusqu'au sacrifice suprême pour que vive l'Algérie indépendante restera gravé à jamais dans la mémoire collective des algériens. Pour ce, un riche programme est concocté à l'occasion, comportant plusieurs activités au niveau national où tous les secteurs sont associés au travail de la commission nationale de célébration et des fêtes nationales et des commissions de wilayas. Cette année, en effet, est marquée par une approche par-



ticipative dont les règles ont été instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, impliquant tous les secteurs ministériels, les autorités locales, l'Observatoire national de la société civile, le Conseil supérieur de la jeunesse et autres pour exprimer la cohésion du peuple algérien qui s'inspire des valeurs et principes du 1er Novembre 1954 basés notamment sur l'unité nationale, la solidarité et la cohésion. Pour la même occasion, l'Entreprise du port d'Alger a annoncé, avant-hier jeudi, des mesures de restriction du trafic jusqu'au 1er novembre, en raison de manœuvres préparatoires de la parade militaire qui s'annonce grandiose. Les forces terrestres, de l'air et la marine participent à la parade militaire. Le premier aéroport du pays est également concerné par les mesures visant à préparer les festivités du 70e anniversaire du 1er Novembre 1954. Air Algérie et ASL Airlines ont déjà annoncé de fortes perturbations sur leurs vols entre le 21 octobre et le 1er novembre. L'Algérie veut marquer comme il se doit ce 70e anniversaire du déclenchement de la guerre. Plusieurs chefs d'Etat sont déjà invités pour participer aux festivités officielles. Le Président Tebboune avait remis lui-même une invitation au président du Conseil présidentiel libyen, Younes El Menfi, pour assister aux festivités, lors de sa récente visite en Algérie. En qualité d'envoyé spécial du président de la République, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait remis

une invitation similaire au président de la République tunisienne, Kaïs Saïed. De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, chargé par le président de la République, avait remis une invitation au président de la République sahraouie, Brahim Ghali, pour assister aux festivités du 70e anniversaire de la guerre de libération. L'évènement intervient dans un contexte de blocage du dossier de la mémoire entre l'Algérie et la France. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit Laïd Rebiga a mis l'accent, mercredi dernier, à Alger, sur l'importance de pour-

suivre la préservation de la mémoire nationale. Présidant l'ouverture d'une conférence au Musée national du Moudjahid à l'occasion du 70e anniversaire de la réunion des six chefs historiques, le ministre a affirmé que « la célébration du 70e anniversaire de la guerre de libération est une halte pour renouveler le serment fait à ces héros et une occasion pour préserver leur mémoire et défendre les valeurs humaines pour lesquelles ils se sont sacrifiés afin de porter haut et fort la voix de l'Algérie victorieuse ».

I.A.

GÉNÉRALISATION DE L'IA

Ce que recommande l'Organisation nationale des journalistes algériens

Les enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les médias ont fait l'objet d'un débat lors d'une réunion de l'Organisation nationale des journalistes algériens, dont la commission spécialisée a émis certaines recommandations portant notamment sur le renforcement de l'usage de cette nouvelle technologie pour des tâches aussi diverses que la traduction, la synthèse de données, la vérification de l'information ou la création de contenu tels que les articles, vidéos ou infographies. La dite commission qui a salué par la même occasion les efforts des pouvoirs publics dans ce domaine, ont cependant insisté sur la mise en place d'un observatoire national de l'IA et de la sécurité cybernétique rattaché à la présidence de la République, renforcer la gouvernance dans le domaine de l'IA, la mise en place d'une politique nationale claire quant à la généralisation de cette technologie.

Il a été également souligné l'importance de l'adhésion de la corporation journalistique dans cette politique, notamment en ce qui concerne la lutte contre les fakenews.

Notons enfin que la commission dite de l'IA au sein de l'Organisation nationale des journalistes algériens, est composée de MM, Slimane Abdouche (Président), Slimane Laradj, Ahmed Bensaada, Rachid Boucéiafa, Abdennour Khelifa, Abdellah Nadour et Karim Yahia.

R.N

TRANSPORT DE VOYAGEURS

Fermeture temporaire de la gare routière de Kharouba

La Direction des Transports de la wilaya d'Alger a annoncé la fermeture temporaire de la gare routière de Kharouba (Caroubiers) d'Alger aux chauffeurs de taxi. Cette fermeture est valable pour les taxis activant au sein de cette station de voyageurs, précise un communiqué de la direction des Transports de la wilaya d'Alger.

Cette fermeture intervient dans le cadre des préparatifs en cours relatives à la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, est-il mentionné.

Cette fermeture, qui entrera en vigueur ce samedi à partir de 23h30, durera jusqu'au 1er novembre 2024 à 17 heures, indique le communiqué.

A cet effet, la même direction informe les voyageurs que la station sera transférée au niveau de la station de camions située au niveau de la commune de Gué de Constantine. Pont Constantin (Oued Semmar).

Pour faciliter le transport, il sera mis à la disposition des voyageurs une ligne directe entre la station Kharouba et la station de métro Ain Naadja. En outre, les intéressés pourront également utiliser la gare ferroviaire située à proximité.

R.N

TOURISME

Didouche présente le bilan de la saison estivale

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mokhtar Didouche a présenté, hier à Alger, le bilan de la saison estivale de l'année 2024.

« Le nombre des plages autorisées à la baignade dans les 14 wilayas côtières a connu, cette année, une hausse, avec l'ouverture de 445 plages aménagées pour un confort maximal aux estivants », a indiqué M. Didouche. La saison estivale « est l'une des principales périodes de l'année

marquée par une importante dynamique touristique et une grande affluence des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et des familles algériennes vers les wilayas côtières », dira le ministre du Tourisme. Cette activité touristique « contribue à la relance du développement local et à la création de plusieurs emplois saisonniers, notamment au profit des jeunes », a fait savoir le ministre, ajoutant que cette année a vu « une hausse de la demande sur les établissements touristiques et hôteliers des wilayas

côtières ».

Pour sa part, le directeur général du Tourisme, M. Djamel Alili, a qualifié la saison estivale 2024 de « positive », au regard du grand flux des estivants sur les wilayas côtières. Cette saison estivale est réussie grâce « aux opérations d'aménagement qualitatives menées dans les plages », a-t-il précisé, appelant à « renforcer les plans d'aménagement des plages et à remédier aux insuffisances enregistrées ».

R.N.

EMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE

Le gouvernement français prône le dialogue avec l'Algérie

Le Premier ministre français Michel Barnier a considéré dans un entretien télévisé que « la France compte des pays proches comme l'Algérie avec qui le dialogue est possible ». C'est un désaveu pour le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau qui avait prôné à la remise en cause de l'accord d'Alger de 1968.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le chef de l'exécutif français a tenu des propos conciliants sur un dossier brûlant que celui du contrôle migratoire en France. Il a considéré que « nous pourrions en effet examiner toutes les dimensions et si nécessaire la délivrance de visas à l'aide au développement ». La France tente de désamorcer la bombe de son ministre de l'Intérieur qui voulait s'attaquer sur un accord classé et entériné depuis plus d'un demi-siècle. Les algériens qui avaient contribué à l'économie française n'ont pas lésiné à fournir leurs bras dans les métiers les plus difficiles et dégradants au moment même où les français de souche répugnaient à la besogne. Aujourd'hui, le pouvoir de Macron veut revenir à de meilleurs sentiments sur le dossier émigration algérienne. Pour preuve, le Premier ministre français est revenu sur les algériens frappés par la mesure de l'obligation de quitter le territoire français ou OQTF. Barnier a indiqué qu'il faut « prôner le dialogue, prolonger les discussions avec les pays d'origine des migrants illégaux ». S'exprimant également sur le fait de transposer les migrants illégaux dans leur pays d'origine, le Premier ministre précise « qu'en France, cette mesure est impossible ». A Rappeler que la reconduction des



immigrés clandestins a été initiée par l'Italie mais n'a pas été suivie par d'autres pays de l'Union européenne. Il est à noter que selon un rapport du ministère de l'Intérieur français, il y a entre 600 à 700.000 clandestins en France alors que la reconduction au territoire d'origine dans le cadre de l'OQTF concerne 50 à 120.000 cas par an. Et encore que contrairement à une idée répandue, les clandestins de l'Afrique sub saharienne sont plus nombreux que les maghrébins. Il faut ajouter que selon la même source seuls 25% de ces OQTF sont respectés alors que la plupart des autres cas sont libérés par décision de justice. Rien n'empêche que la France qui va durcir encore la loi sur l'émigration est dans un

dilemme. D'un côté, les migrants clandestins dont il sera difficile d'extirper du sol français même avec des décisions de surveillance de ces flux intra-muros. De l'autre côté, les contradictions de la loi veulent consacrer uniquement la normalisation des sans-papiers uniquement exerçant dans les métiers pénibles. Une loi qui ne fait pas l'unanimité même si le bloc gouvernement s'est associé à l'extrême-droite pour valider le ticket de cette législation décriée. En ce qui concerne les algériens qui séjournent irrégulièrement en France, il n'y pas de chiffres précis qui aient été annoncés officiellement en Hexagone.

F. A.

SELON LE SITE AMÉRICAIN ARMY TECHNOLOGY

Un drone de l'ANP dans le TOP 10 mondial

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le drone s'impose de plus en plus comme un acteur central des conflits modernes. Comme le soulignait l'année dernière le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, depuis le siège du commandement des forces aériennes à Alger : « S'adapter en permanence aux évolutions technologiques militaires est un besoin impérieux dicté par la conjoncture actuelle marquée par l'usage grandissant des drones dans la guerre ». C'est dans ce contexte que l'Algérie, consciente de ces enjeux, a développé le drone de combat El-Djazaïr 54, une véritable prouesse technologique qui vient d'être distinguée au niveau international. En effet, le drone de combat de l'ANP, El-Djazaïr 54, vient d'être classé parmi les 10 drones militaires les plus puissants au monde par le site américain Army Technology. Une reconnaissance internationale qui place l'Algérie au rang des nations les plus avancées en matière de systèmes aériens sans pilote. Dérivé du Yabhon United 40, ce drone bimoteur se distingue par ses dimensions

impressionnantes : une envergure de 20 mètres pour une longueur de 13 mètres. Sa capacité d'emport de 10 points, lui permettant de transporter jusqu'à 1 500 kg de charge utile, en fait un véritable couteau suisse des airs.

El-Djazaïr 54, classé parmi les 10 meilleurs drones au monde

Grâce aux compétences internes de l'ANP, ingénieurs et techniciens ont réussi à améliorer significativement le modèle original, donnant naissance à El-Djazaïr 54, et à son homologue, El-Djazaïr 55. Ces deux drones, considérés par les spécialistes comme plus performants que la version de base, ont été testés avec succès à plusieurs reprises. Ils ont notamment fait leurs preuves lors d'opérations réelles, comme la destruction de caches terroristes, démontrant ainsi leur efficacité sur le terrain. Que ce soit pour la surveillance, la reconnaissance ou la frappe, El-Djazaïr 54 excelle dans toutes les missions. Équipé d'un radar à synthèse d'ouverture (SAR) et d'un sonar, il est capable de

détection des cibles terrestres et maritimes avec une précision redoutable. Sa longue endurance de 120 heures en fait un atout précieux pour les missions de surveillance maritime, notamment la lutte anti-sous-marine. En plaçant le drone El-Djazaïr 54, à la 6ème place de son classement, Army Technology souligne les performances exceptionnelles de cet appareil et la montée en puissance de l'industrie aéronautique algérienne. Le site Force Militaire, quant à lui, confirme cette tendance en incluant également l'El-Djazaïr 54 dans son top 10 des meilleurs drones de combat au monde. Cette avancée technologique est une véritable tournant pour l'Algérie, qui affirme ainsi son indépendance militaire et sa capacité à concevoir et produire des équipements de haute technologie. Elle ouvre également de nouvelles perspectives de coopération avec d'autres pays dans le domaine de la défense. Avec El-Djazaïr 54, l'Algérie dispose d'un atout majeur pour renforcer sa sécurité et sa souveraineté.

L. B.

ACCUEILLI PAR NADIR LARBAOUI

Le président vénézuélien effectue une escale technique à Alger

Le président de la République du Venezuela, M. Nicolas Maduro, a effectué, vendredi, une escale technique à Alger, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. A son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le Président vénézuélien a été accueilli par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui.

PARLEMENT ARABE

Le sénateur Fouad Sebouta élu vice-président

Le membre du Conseil de la Nation, Fouad Sebouta a été élu vice président du Parlement arabe, a annoncé un communiqué de la chambre haute du Parlement. Le vote a lieu ce samedi lors d'une plénière au siège de la Ligue des États arabes au Caire (Egypte).

PARTIS POLITIQUES

Le MSP organise un séminaire national sur la gestion des assemblées locales

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, hier à Alger, un séminaire national des présidents des Assemblées populaires communales et de wilaya relevant de la formation politique, sous le thème « Les collectivités locales entre opportunités de développement et défis juridiques et financiers ». Présidant l'ouverture de ce séminaire, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a souligné la nécessité d'accompagner les élus du mouvement pour le parachèvement du processus de développement dans les communes qu'ils administrent et la concrétisation de leurs promesses électorales au service des citoyens, et ce, dans le cadre de la consolidation de la vision de réforme des assemblées élues. Au titre de cette réforme, le MSP plaide pour « l'élargissement » des prérogatives des élus, tout en insistant sur la nécessité pour l'ensemble des acteurs de s'acquitter de leurs rôles respectifs dans la réalisation du développement local, qui exige une réforme des finances locales, a expliqué M. Hassani Cherif. Il a, dans ce sens, appelé les élus de sa formation politique à participer au débat sur la révision des codes communal et de wilaya. Sur le plan international, le président du MSP a salué la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, qui, a-t-il dit, connaît de « graves développements » dans un silence international assourdissant.

R. N.

JOURNÉE NATIONALE
DE L'ARBRERéhabilitation de
29 000 hectares
de forêt

La Direction générale des Forêts, en commémorant la Journée Nationale de l'Arbre, a organisé de nombreuses activités sur tout le territoire national sous le slogan «*Ensemble, préservons les territoires forestiers*».

L'événement, parrainé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans 58 wilayas, a vu le lancement de la campagne de plantation 2024-2025 dans le but de réhabiliter 29 000 hectares de forêt. L'opération se poursuivra jusqu'au 21 mars 2025, coïncidant avec la Journée internationale des forêts.

La Direction générale des Forêts a préparé un riche programme à cette occasion, dont des campagnes de sensibilisation du grand public sur l'importance de la préparation et de la protection des forêts, et des publicités tout au long de processus de plantation. Elle a expliqué que le slogan de cette année constitue «*une invitation à chaque citoyen à participer à l'amélioration et à rendre les forêts plus résilientes face aux défis environnementaux*».

Le nombre de plantes forestières et pastorales plantées depuis 2017 a atteint environ 41,5 millions, soit l'équivalent de 46.242 hectares, selon les statistiques annoncées par la Direction générale des forêts.

Pour la période 2023-2024, le programme vise à moderniser 9 000 hectares avec une protection incendie renforcée.

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION9 morts
et 381 blessés
en 48 heures

Neuf personnes sont décédées et 381 autres ont été blessées dans accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué hier samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec un (1) mort et 2 blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 11, au niveau de la commune de Marsa El Hadjadj, note la même source. Par ailleurs, une femme est morte intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur de son domicile à Hussein Dey à Alger.

Dans le même cadre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 20 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations à Oum El-Bouaghi (4 personnes), Blida (2), Médéa (4), Mostaganem (3), Djelfa (3) et Tiaret (4).

D'autre part, les éléments de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations d'épuisement et de pompes des eaux pluviales suite aux violents orages qui ont touché les wilayas de Blida, Tissemsilt, Ain Defla, et Ain Temouchent, ajoute le communiqué.

R. N.

EDUCATION NATIONALE

Le secteur totalement
numérisé selon Belaabed

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a présenté un exposé sur le projet de budget alloué au secteur devant la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances 2025.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Avant d'entamer les modalités de répartition de l'enveloppe budgétaire allouée aux programmes du secteur au titre du PLF 2025 dans le cadre «des efforts visant à adapter les performances du système éducatif aux exigences de la prochaine période», le ministre a rappelé que le secteur prend en charge près de 12 millions d'élèves au niveau des trois paliers pris en charge par 1 062 982 employés dont 611 727 enseignants et 451 255 agents administratifs. Un global exerçant dans près de 30 000 établissements scolaires, outre 17 instituts nationaux de formation des cadres du secteur de l'éducation nationale et 11 établissements nationaux sous tutelle entre centres, instituts et directions. Dans son exposé, le ministre a souligné que «*le secteur de l'éducation œuvre à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à être au diapason de la période actuelle, afin d'ajuster ses performances pour atteindre une éducation de qualité et concrétiser ainsi le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le programme du gouvernement*».

Détaillant la répartition de la couverture budgétaire allouée au secteur de l'éduca-



tion nationale dans le cadre de la loi de finances 2025, le ministre a énuméré quatre axes. Il s'agit de l'éducation, la formation, la vie scolaire et transferts sociaux, et l'administration publique.

Afin d'améliorer la gouvernance du système éducatif, le ministre a souligné que l'État a adopté la numérisation à 100% dans le secteur de l'éducation, et s'efforce d'équiper les écoles primaires de tablettes électroniques dans le cadre de la stratégie de réduction du poids du cartable, et s'efforce à généraliser l'enseignement préparatoire en dépit de son caractère non obligatoire. Dans ce registre, le ministre a révélé un taux de scolarisation de 100% d'enfants ayant atteint l'âge de 6 ans.

Par ailleurs, Abdelhakim Belaabed a ajouté que son Département s'emploie à «renforcer les activités culturelles et sportives à tous les niveaux d'enseignement, et à fournir les matières éducatives

nécessaires, notamment l'introduction de la langue anglaise dans le cycle primaire et le soutien de l'orientation vers la filière des mathématiques au cycle secondaire». Et de rappeler les excellents résultats réalisés par les élèves lors des compétitions internationales, notamment scientifiques, telles que l'Olympiade mondiale des mathématiques.

C. A.

DON DE SANG

« Un devoir
religieux
et national »
pour Belmehdi

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé les imams et les responsables des annexes du Centre culturel islamique à inviter les fidèles des mosquées et les citoyens en général à participer aux initiatives de solidarité liées au don du sang. Le ministre a déclaré lors d'une journée organisée à la Maison de l'Imam d'Alger que «*le don de sang est un acte religieux et un devoir national envers nos frères malades*».

La démarche illustre le message que délivre la mosquée. De son côté, la directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Dr Houria Touafdit, a déclaré que la Journée nationale du don de sang «*vient rappeler l'importance d'un acte humanitaire, mais qui présente aussi de nombreux avantages pour la santé du donneur*».

A cet égard, elle a noté l'accord de partenariat conclu précédemment avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui a permis au cours des dernières années d'organiser plusieurs campagnes de dons au niveau des mosquées, des écoles coraniques et des antennes du Centre culturel islamique à travers tout le territoire national, soulignant que le produit des poches de sang collectées grâce à ces campagnes au cours du Ramadan dernier a dépassé les 44 000 poches.

R. N.

SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP

Les associations des parents
requièrent le soutien de l'Etat

PAR RANIA NAILI

La Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) a organisé une rencontre nationale, réunissant 25 associations de parents d'enfants en situation de handicap.

Ces dernières, activant dans de nombreuses wilayas du pays, jouent un rôle central dans la gestion des établissements éducatifs spécialisés, qui accueillent actuellement près de 7 500 enfants en situation de handicap.

Grâce à leurs efforts, ces associations ont permis la création de 600 postes d'emploi pour des professionnels de la petite enfance, offrant ainsi un accompagnement précieux à ces enfants et répondant aux besoins spécifiques de leur développement et intégration sociale. Malgré les moyens limités dont elles disposent, elles parviennent à soulager de nombreuses familles, qui font face à des contraintes quotidiennes liées au handicap. L'objectif de cette journée est de met-

tre en relief le rôle crucial de ces associations dans la prise en charge des enfants en situation de handicap et de plaider pour une reconnaissance officielle de leur travail. Les associations demandent un partenariat avec les autorités publiques, afin de pouvoir bénéficier de subventions et de l'accompagnement de l'Etat.

En leur déléguant officiellement la gestion de ces centres associatifs à but non lucratif, l'État pourrait garantir une prise en charge renforcée et adaptée à des milliers d'enfants en situation de handicap, tout en consolidant l'implication de la société civile.

Les participants à cette rencontre nationale ont plaidé en faveur de la reconnaissance de ces associations comme partenaires à part entière des pouvoirs publics. Elles pourraient, bénéficier du soutien institutionnel, qui leur permettrait de mieux prendre en charge les besoins des enfants en situation de handicap en matière d'éducation et d'insertion sociale.

R. N.

ATTAQUES MILITAIRES SIONISTES

L'Iran se réserve le droit et le devoir de se défendre

L'Iran se réserve le droit et le devoir de se défendre contre les actes agressifs du régime sioniste a hier l'agence de presse iranienne officielle Irna.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Téhéran «se réserve le droit et le devoir de se défendre contre les actes agressifs du régime sioniste, sur la base du droit inhérent de légitime défense, qui se reflète également à l'article 51 de la Charte des Nations unies», annonce le ministère iranien des Affaires étrangères dans un communiqué relayé par Irna. La diplomatie iranienne considère l'action agressive du régime sioniste contre plusieurs centres militaires en Iran comme une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies, en particulier du principe d'interdiction générale de la menace ou du recours à la force contre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale des pays, et l'a condamné de la manière la plus ferme, selon la même source.

L'agression sioniste déjouée avec succès

La Force de défense aérienne de la République islamique d'Iran a affirmé, plus tôt, que son système de défense aérienne intégré a réussi à intercepter et à contrer l'acte d'agression sioniste, selon l'agence de presse iranienne. La force de défense aérienne iranienne a précisé que les attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khouzistan et d'Illam. Elle a affirmé, en outre, que l'agression a été déjouée avec succès, affirme la même source.



Dégâts limités

«Malgré les avertissements précédents des responsables de la République islamique au régime sioniste criminel et illégal d'éviter toute action aventuriste, ce régime artificiel a attaqué ce matin des parties de centres militaires dans les provinces de Téhéran, du Khuzestan et d'Illam dans une nouvelle action provoquant des tensions», rapporte encore Irna. L'attaque a été interceptée et contrée avec succès par le système de défense aérienne (DCA) intégré du pays. Suite à cet acte d'agression, des dégâts limités ont été causés à certains endroits et les dimensions de l'incident font l'objet d'une enquête», poursuit l'agence de presse iranienne citant un communiqué de la Force de défense aérienne.

Le peuple iranien appelé à maintenir la solidarité et la paix

«À cet égard, tout en invitant le peuple (iranien) à maintenir la solidarité et la paix, il lui est demandé de suivre l'actualité liée à ces incidents par les médias nationaux et de ne pas prêter attention aux rumeurs des médias ennemis», peut-

on lire encore dans le communiqué repris pas Irna. Rappelant la responsabilité de chaque État membre des Nations unies, l'Iran appelle à une action immédiate et urgente de la communauté internationale pour mettre fin au génocide, à la guerre et à l'agression contre Ghaza et le Liban et pour freiner le bellicisme du régime sioniste, poursuit l'agence de presse iranienne citant le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Deux martyrs

Tôt samedi, des sources de sécurité, citées par Irna, avaient déclaré que les «bruits forts» entendus par certaines personnes à proximité de Téhéran étaient dus à l'activation des systèmes de défense aérienne. Selon l'agence iranienne officielle, la situation à l'aéroport international de Mehrabad et à l'aéroport international Imam Khomeini de Téhéran est «normale». Toutefois, deux combattants de l'Armée iranienne sont tombés en martyrs lors des attaques sionistes contre l'Iran, afin de défendre la sécurité de l'Iran et d'éviter tout dommage à la nation iranienne, selon Irna.

K. H.

L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné «avec force» les attaques militaires menées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran, exprimant sa solidarité avec les Iraniens suite à cette «odieuse» agression en «violation flagrante» de la charte des Nations Unies, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «L'Algérie condamne avec force et dénonce avec fermeté les attaques militaires menées à nouveau par l'armée d'occupation israélienne contre la République islamique d'Iran, tout en exprimant sa solidarité avec les frères en Iran suite à cette odieuse agression qui constitue une atteinte éhontée à la souveraineté de leur pays et une violation flagrante de la charte des Nations Unies et des principes du droit international», lit-on dans le communiqué. L'Algérie a également rappelé «la responsabilité qui incombe à la communauté internationale pour réfréner l'occupation israélienne et faire cesser son escalade multiforme et tous azimuts au Moyen-Orient, une région plongée par cette occupation dans une infinie spirale d'insécurité et d'instabilité», selon le communiqué.

Nouvelle agression aérienne sioniste contre la Syrie

La Syrie a annoncé hier que ses systèmes de défense antiaérienne ont intercepté une agression sioniste aérienne aux missiles, qui a visé plusieurs positions dans la région sud et centrale du pays. «Aujourd'hui (samedi), vers 02:00 (AM), l'ennemi sioniste a mené une agression aérienne aux missiles, depuis le Golan syrien occupé et les territoires libanais, prenant pour cible plusieurs positions dans la région sud et centrale», déclare une source militaire citée par l'agence de presse syrienne Sana. «Nos systèmes de défense antiaérienne ont intercepté les missiles et ont abattu plusieurs», ajoute la même source.

R. N.

SANTÉ À GHAZA

L'ONU met en garde contre la gravité des conditions

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Taling Mouvoking, avertit contre la gravité de la situation sanitaire dans la bande palestinienne de Ghaza, a hier samedi, l'agence de presse Wafa. La haute responsable onusienne met, également, en garde contre des catastrophes humanitaires incontrôlables, si les crimes sionistes contre eux ne sont pas arrêtés, et l'interdiction continue d'accéder à l'aide médicale et humanitaire, selon la même source. L'entité sioniste «continue de tuer des médecins et des travailleurs de la santé, et ne répond pas aux appels internationaux appelant à l'arrêt de ces crimes», dit Mouvoking dans un entretien avec l'émission «avec le rédacteur en chef» diffusée sur la Chaîne de télévision «Falastin», selon Wafa.

Émergence de maladies résultant de la politique sioniste

La Rapporteuse spéciale de l'ONU alerte, dans cet entretien, contre l'émergence de maladies résultant de la politique sioniste de privation d'hôpitaux, de centres de santé, d'eau potable ainsi que d'autres pratiques contribuant à la prolifération des maladies parmi les citoyens palestiniens. Mouvoking souligne que pour la première fois dans l'histoire, ces crimes sont commis contre les travailleurs du secteur de la santé et des installations médicales dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée. Elle cite, dans ce sillage, le crime commis par l'entité sioniste à

l'hôpital d'Al Shifa. Elle souligne l'obligation du gouvernement d'occupation de ne pas poursuivre ses crimes contre les hôpitaux et le personnel médical dans l'enclave palestinienne, rapporte encore Wafa.

Violation flagrante du droit international humanitaire

L'entité sioniste «commet une violation flagrante du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et continue d'ignorer toutes les normes internationales et les lois, les décisions de la Cour internationale de justice (CIJ), et de commettre délibérément le génocide en Palestine», affirme, lors de cet entretien, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé. Elle indique, aussi, que les responsables de l'ONU ont envoyé un message clair, dans lequel ils ont souligné la nécessité de mobiliser toutes les forces par les États membres de l'ONU, pour obliger l'entité sioniste à respecter la décision de la CIJ, en particulier les pays qui fournissent des armes et des fournitures militaires à cette force d'occupation pour l'aider à poursuivre le génocide contre les Palestiniens.

La nécessité de poursuivre l'action humanitaire soulignée

Mouvoking met l'accent la nécessité de poursuivre l'action humanitaire en toute sécurité et d'arrêter la destruction du secteur de la santé en Palestine. «Nous travaillons à travers l'agence de l'ONU pour les réfugiés, UNRWA, pour fournir des services aux Palestiniens malgré la difficulté de le faire en raison de la destruction de

l'infrastructure et de l'obstruction de l'entrée de l'aide par l'occupation sioniste », assure-t-elle. D'après la responsable onusienne, la santé mentale dans certaines parties de Ghaza est très mauvaise, en raison des crimes que les civils palestiniens ont vus. Elle a averti que cette crise pourrait devenir chronique si elle n'est pas traitée. Mouvoking met en garde, également dans l'entretien accordé à la Chaîne de télévision palestinienne, contre le risque de propagation de maladies parmi les palestiniens de la bande de Ghaza, en particulier la polio et les maladies de la peau. Selon elle, l'Organisation mondiale de la santé est en contact avec les organisations concernées pour ce problème, et qu'aucun effort ne réussirait à réduire la propagation de ces maladies, à moins que la guerre ne s'arrête.

Les preuves des crimes seront présentées devant la CIJ

La Rapporteuse de l'ONU affirme, selon Wafa, que l'entité sioniste ignore tous les appels internationaux qui lui étaient adressés pour autoriser l'entrée d'une aide médicale dans la bande. Elle a affirmé que cela serait présenté à CIJ lorsque les responsables sionistes y seraient soumis. Le refus de l'entité sioniste «d'admettre de l'aide humanitaire et médicale est une preuve écrasante devant la Cour», dit-elle à Falastin soulignant la nécessité de reconsidérer l'adhésion de l'entité sioniste aux Nations Unies, et de ne pas retarder cette étape, en plus de la reconnaissance par la communauté internationale de l'État palestinien indépendant.

R. R.

Un regard sur le monde de l'entrepreneuriat dans le secteur de la réalité virtuelle



Sanctions financières lourdes contre Mobilis, Djezzy et Ooredoo



CARTE EDAHABIA

Comment changer le numéro de téléphone

Sanctions financières lourdes contre Mobilis, Djazzy et Ooredoo

Djezzy, Ooredoo et Mobilis sont incorrigibles. Les trois opérateurs de téléphonie mobile présents en Algérie viennent d’être sanctionnés lourdement par l’Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) à cause de leur mauvaise qualité de service.

Le gendarme des télécoms en Algérie a annoncé, ce mercredi 23 octobre, des « manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans les cahiers des charges respectifs » des trois opérateurs mobiles, dont deux sont détenus à 100 % par l’État algérien. C’est le résultat de la « campagne de contrôle et d’évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opérateurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djazzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l’ensemble du territoire national », a précisé l’Autorité de régulation. Le gendarme des télécoms explique qu’en « application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur », elle a « mis en demeure les trois opérateurs afin de se conformer



aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G ». Après cette mise en demeure, l’Arpece a procédé à une « campagne de vérification de la levée des manquements observés », ce qui a permis de « relever que certaines exigences, en matière de couverture et de qualité de service, demeurent insatisfaites. »

Une amende de plus d’un milliard de dinars pour Mobilis, Ooredoo et Djazzy
Djazzy, Mobilis et Ooredoo, qui appartient au groupe qatari éponyme, n’ont pas amélioré la qualité des serv-

ices qu’ils offrent à leurs abonnés. Ces derniers se plaignent souvent sur les réseaux sociaux du manque de couverture, des prix exorbitants pratiqués par les opérateurs et des problèmes liés à la stabilité de leurs réseaux, mais les trois opérateurs font la sourde oreille. Après la mise en demeure, l’Autorité de régulation a prononcé des « sanctions pécuniaires à l’encontre des trois opérateurs d’un montant global de 1.053.325.166,30 de dinars », soit un peu plus de 7,5 millions de dollars.

Les trois opérateurs déjà sanctionnés en 2020

Dans le détail, l’opérateur Mobilis a écopé de la plus forte amende qui est de 721.802.502,42 de dinars. Il est suivi de Ooredoo avec 249.496.481,75 de dinars et Djazzy avec 82.026.182,13 DA. En septembre 2020, l’Autorité de régulation a infligé des sanctions financières aux trois opérateurs et pour les mêmes raisons : « Manquements enregistrés en matière de couverture et de qualité de services ». Djazzy a écopé d’une amende de 82.580.952,38 DA, Mobilis a eu une pénalité de 63.918.956,02 DA et Ooredoo une sanction financière de 26.019.444,45 DA.

IDOOM FIBRE
Algérie Télécom lance une gamme d’offres à des prix attractifs



La société étatique de télécommunication, Algérie Télécom, continue de faire des heureux avec la gamme d’offres, Idoom Fibre. L’entreprise nationale placée sous la tutelle du ministère de la Poste et des Télécommunications réjouit souvent sa clientèle. Cela, en annonçant des offres promotionnelles à des prix alléchants selon les besoins des souscripteurs. C’est à l’image de la gamme Idoom Fibre que la société Algérie Télécom met à disposition de ses clients pour bénéficier d’un service Internet de haut débit. Vous êtes intéressés et vous souhaitez en savoir plus ? En effet, dans le but de satisfaire ses abonnés, l’opérateur public a annoncé des réductions sur les tarifs des abonnements. Cela concerne les clients adhérents à Idoom Fibre. Plus de détails dans la seconde partie de ce passage. Dans le détail, Algérie Télécom propose aux nouveaux souscripteurs désirants acquérir une ligne Idoom Fibre des flux oscillant entre 10 et 300 Mégas. Les personnes bénéficiaires auront droit, en outre, à un modem optique gratuit.

Idoom Fibre : plus de détails sur l’offre d’AT

Cette promotion se décline en plusieurs formules. Ainsi, la première, « 10 mégas » est proposée au prix de 4.500 DA (tarif de souscription inclus). La deuxième « 15 mégas » vaut, 3.998 DA. Cela pour une souscription avec 02 mois de connexion. Quant à la troisième « 20 mégas », elle est proposée au prix de 2.599 pour une souscription avec 01 mois de connexion. Pour la quatrième formule « 50 mégas », elle coûte 2.999 DA pour un mois de connexion. Ce n’est pas tout ! La cinquième offre, « 100 mégas », est au prix de 3.599 DA. Une offre de « 200 mégas » enrichit aussi la gamme avec un tarif de 4.999 DA. Les clients peuvent aussi s’inscrire à un débit de « 300 mégas » au prix imbattable de 6.999 DA.



• La vitesse médiane des connexions fixes en Algérie : 12,32 Mbps, enregistrant une augmentation de 12 % comparé à 2023 ;
• La vitesse médiane des connexions mobiles en Algérie : 21,36 Mbps, en hausse de 59,4 % par rapport à l’année précédente ;
Toutefois, bien que cette amélioration soit notable, elle n’a pas encore atteint les normes internationales.

Un regard sur le monde de l’entrepreneuriat dans le secteur de la réalité virtuelle

La récente décennie a été la scène de présentation de nouvelles technologies parmi lesquelles se trouve la plus intrigante et passionnante, la réalité virtuelle (VR).

L’essor de cette technologie a pendant longtemps été utile au secteur militaire et aérospatial. Mais depuis sa grande expansion, la réalité virtuelle s’utilise même à des fins éducatives puis s’accompagne de dispositifs VR adaptés. Au sein de l’industrie des jeux, cette technologie est perçue comme l’avenir des expériences de jeu améliorées pour la qualité d’interactivité et d’immersion qu’elle offre à ses utilisateurs. Cependant, en plus de la réalité virtuelle, il existe dans notre monde moderne un autre type de jeu qui surprend par son ampleur et ses capacités. Il s’agit des jeux de casino en ligne durant lesquels vous pourrez retrouver, à la fois, les machines à sous classiques, la roulette, ainsi que les dernières versions du blackjack et du Poker. Des entreprises leaders du secteur telles que MyStake Casino se préparent également à introduire prochainement la technologie de réalité virtuelle au sein de leurs jeux.

La prospérité naissante de la réalité virtuelle dans de nombreuses industries ne passe pas inaperçue. Les entrepreneurs et investisseurs ambitionnent de prendre part à l’essor de cette technologie de plus en plus accessible, qui se déploie au sein d’un marché en pleine croissance. L’opportunité commerciale n’est absolument pas à manquer. De quel potentiel commercial est dotée la technologie de la réalité virtuelle ? Pour la décennie actuelle et pour celles à venir, le potentiel de la réalité virtuelle repose sur 5 grands axes. Le premier est la qualité d’immersion de la technologie et ensuite vient :

1. l’innovation en matière de mécanismes de jeu ;
2. un marché lucratif en pleine expansion qui, d’ici à 2027, peut valoir environ 45,09 milliards de dollars ;
3. une accessibilité à un coût de plus en plus abordable ;
4. une technologie avec une utilisation polyvalente pour la santé, l’éducation, l’architecture, le sport, etc.
5. La réalité virtuelle représente ainsi une opportunité commerciale permettant de mettre en avant une multitude de solutions innovantes pour un large public. Au départ, les défis rencontrés portaient plus sur les difficultés d’une grande adoption de cette technologie, cependant, le constat est tout autre. L’essor des matériels VR, pour le jeu comme pour d’autres usages (casques VR sans fil, Oculus Rift, Oculus Quest, Sony, HTC Vive, PlayStation VR) et les systèmes d’exploitation VR ont permis de faciliter les progrès d’une part. D’autres parts, son adaptation pour offrir une expérience immersive, avec notamment des Gameplay immersifs, est devenue si importante que la demande a très vite explosé. Le jeu Half-Life : Alyx de Valve en est un bel exemple et les développeurs semblent très ouverts à l’idée de s’investir davantage dans la création de grandes expériences de réalité virtuelle.

Quelles perspectives prendre en compte avant d’entreprendre dans les jeux VR ?

Entreprendre dans le secteur de la réalité virtuelle comprend divers défis et aussi des avantages que tout investisseur doit prendre en considération avant de se lancer.

Perspectives positives, Challenges

- Industrie en pleine croissance (importantes demandes des consommateurs et offres innovations.)
- Expériences de jeu VR améliorées (jeu VR multijoueurs, prise en compte l’espace social, éducatif ou thérapeutique.)
- Progrès liés à la technologie (réseau 5G, amélioration des outils VR, écrans HD plus réalistes et plus immersifs, meilleurs mécanismes de jeu, etc.)
- Capital important pour un lancement.
- Faible pénétration du marché.
- Technologie encore en développe-



d’une part. D’autres parts, son adaptation pour offrir une expérience immersive, avec notamment des Gameplay immersifs, est devenue si importante que la demande a très vite explosé. Le jeu Half-Life : Alyx de Valve en est un bel exemple et les développeurs semblent très ouverts à l’idée de s’investir davantage dans la création de grandes expériences de réalité virtuelle.

La réalité virtuelle représente ainsi une opportunité commerciale permettant de mettre en avant une multitude de solutions innovantes pour un large public. Au départ, les défis rencontrés portaient plus sur les difficultés d’une grande adoption de cette technologie, cependant, le constat est tout autre. L’essor des matériels VR, pour le jeu comme pour d’autres usages (casques VR sans fil, Oculus Rift, Oculus Quest, Sony, HTC Vive, PlayStation VR) et les systèmes d’exploitation VR ont permis de faciliter les progrès d’une part. D’autres parts, son adaptation pour offrir une expérience immersive, avec notamment des Gameplay immersifs, est devenue si importante que la demande a très vite explosé. Le jeu Half-Life : Alyx de Valve en est un bel exemple et les développeurs semblent très ouverts à l’idée de s’investir davantage dans la création de grandes expériences de réalité virtuelle.

Quelles perspectives prendre en compte avant d’entreprendre dans les jeux VR ?

Entreprendre dans le secteur de la réalité virtuelle comprend divers défis et aussi des avantages que tout investisseur doit prendre en considération avant de se lancer.

Perspectives positives, Challenges

- Industrie en pleine croissance (importantes demandes des consommateurs et offres innovations.)
- Expériences de jeu VR améliorées (jeu VR multijoueurs, prise en compte l’espace social, éducatif ou thérapeutique.)
- Progrès liés à la technologie (réseau 5G, amélioration des outils VR, écrans HD plus réalistes et plus immersifs, meilleurs mécanismes de jeu, etc.)
- Capital important pour un lancement.
- Faible pénétration du marché.
- Technologie encore en développe-

ment (les changements technologiques et les avancées logistiques sont courants.)

- Risques juridiques et éthiques sur les données des utilisateurs et l’intégrité physique. En effet, commencer une telle entreprise implique d’avoir à portée de main un important capital pour l’investir. Les ressources financières qu’exige l’entrepreneuriat dans les jeux VR ne sont donc pas à négliger. Par exemple, d’importants budgets sont à prévoir pour acquérir du matériel, des logiciels et de la ressource humaine qualifiée. Sans oublier les ressources à investir pour les contrôleurs de mouvements ou les technologies graphiques. Trouver un investisseur où réunir le financement représente un important challenge. Pour ce qui est de la faible pénétration du marché des jeux VR, la start-up VR World y a été confrontée en développant son jeu VR de batailles et missions coopératives. Malgré son expérience reconnue au sein de l’industrie des expériences VR multijoueurs, seul son partenariat avec un fabricant de matériel VR reconnu lui a permis de se construire un positionnement ferme. En offrant le jeu VR à l’achat des casques VR, produits par son nouveau partenaire, la start-up a gagné en visibilité et en engagement auprès des amateurs de jeu VR. Enfin, comme dans tous secteurs, la sécurité des utilisateurs est un aspect sur lequel il faut veiller quotidiennement et qui nécessite, logiquement, de la mobilisation financière. Qui dit réalité virtuelle, dit également expérience de jeu confortable, autrement, les critiques négatives, les plaintes et le faible engagement des amateurs de jeux VR vont éteindre l’entreprise naissante. Des dispositions sont alors à prendre en compte pour palier à :

- L’inconfort ou les irritations liées l’utilisation des équipements VR,
 - les accidents provoqués par les interactions au sein des espaces virtuels,
 - ou encore le mal des transports et divers mal-être induits par l’immersion dans la réalité virtuelle.
- Implication juridique et éthique des entrepreneurs dans les jeux VR
- Pour en revenir aux dispositions juridiques à prendre avant d’entreprendre au sein de l’industrie des jeux

de réalité virtuelle, les futurs investisseurs se concentrent sur :

- la collecte de données personnelles,
- l’acquisition de licences et de propriétés intellectuelles,
- l’éthique professionnelle pour une utilisation saine des produits VR développés.

Gestion de données personnelles

Afin de rendre l’expérience immersive la plus réaliste possible, l’industrie de la réalité virtuelle manipule d’importantes quantités de données. Celles-ci sont recueillies directement chez les utilisateurs qui donnent accès à leurs données personnelles ou elles peuvent être acquises chez d’autres partenaires du même secteur d’activité. Pour l’un comme pour l’autre de ces cas, il faut une manipulation minutieuse. Ceci, pour garantir la sécurité de leur stockage, des politiques de confidentialité claires et le respect des réglementations sur la protection de vie privée depuis la collecte. Par exemple, pour accéder et pour manipuler des données personnelles d’enfant de moins de 13 ans, il est indispensable d’acquiescer le consentement des parents.

Éthique face aux problématiques de dépendance et de santé mentale

En s’éduquant aux dérives observées avec les jeux vidéo traditionnels, il est possible d’anticiper l’impact négatif des jeux VR et d’apporter des alternatives pour une utilisation saine. Ceci va de l’éthique des entrepreneurs de ce secteur d’activité face à la particularité de la technologie qu’ils commercialisent. L’aspect immersif et réaliste de la VR peut alors influencer négativement la santé mentale des amateurs en créant de la dépendance, de l’isolement social ou en favorisant la dépersonnalisation. Aussi, une fuite de responsabilité de la vie réelle, pour se loger dans le confort de la vie virtuelle, créé de toute pièce, est malheureusement possible. Y remédier passe par le développement de fonctionnalités veillant au bien-être numérique pour les amateurs, sensibilisant sur les bonnes pratiques à adopter, des temps de pause et l’orientation vers des professionnels de la santé, en cas de mauvaises pratiques de jeu.

DIGITAL 2024 L’usage d’internet a atteint de nouveaux records en Algérie

L’Algérie est entrée de plain-pied dans l’ère numérique, avec une amélioration continue de la vitesse de connexion au fil des années. Cela s’accompagne d’une hausse remarquable de l’attrait des algériens pour le digital. Selon le rapport DIGITAL 2024, un cabinet international « Datareportal », spécialisé dans les statistiques sur l’internet fixe et mobile à travers le monde. Le nombre d’utilisateurs des médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tiktok, etc.) a explosé entre 2023 et 2024. En janvier 2024, l’Algérie comptait 33,49 millions d’utilisateurs d’Internet, soit un taux d’utilisation de 72,9 %. En d’autres termes, 3 algériens sur 4 sont connectés à internet. Comparativement à 2023, où 23,95 millions internautes

ont été enregistrés, l’effectif a augmenté de manière significative, avec 1,2 million de nouvelles personnes connectées en un an.

3 Algériens sur 4 sont connectés en 2024-

Selon l’analyse de DIGITAL, les habitudes numériques des algériens ont changé. Bien que Facebook et YouTube dominent l’écosystème numérique, Instagram et TikTok ont redéfini les tendances. Ces plateformes sont de plus en plus utilisées en Algérie, notamment Tiktok, qui a connu une ascension fulgurante. Cette plateforme a enregistré 17,42 millions d’utilisateurs algériens adultes en début d’année. Instagram, de son côté, poursuit sa courbe haussière, avec 11,4 millions d’Algériens

inscrits en janvier 2024. Par ailleurs, l’utilisation d’autres réseaux sociaux comme Snapchat, X et LinkedIn continue de croître.

Internet : l’Algérie accélère

sa transition numérique

L’importance des réseaux sociaux dans la vie quotidienne des algériens n’a jamais été aussi forte. D’ailleurs, le nombre de connexions mobiles est particulièrement impressionnant. Au début de l’année 2024, un total de 50,65 millions de connexions mobiles a été enregistré. Soit 110,2 % de la population totale. En ce qui concerne la vitesse de connexion, elle montre des signes d’amélioration entre 2023 et 2024. Voici les données révélées par DIGITAL 2024 en janvier :

CARTE EDAHABIA

Voici comment changer le numéro de téléphone

Dans un monde où la sécurité des transactions financières est primordiale, il est essentiel de mettre à jour votre numéro de téléphone associé à la carte Edahabia. Ce processus est simple et rapide.

Pour commencer, rendez-vous à un distributeur automatique de billets (DAB) qui prend en charge la carte Edahabia. Une fois devant l'appareil, sélectionnez l'option « Services mobiles » dans le menu principal. Vous aurez alors accès à plusieurs services, y compris le changement de numéro.

Ensuite, choisissez l'option pour changer votre numéro de téléphone. Vous devez entrer votre nouveau numéro mobile. Assurez-vous qu'il est correct, car un message de confirmation sera envoyé à ce numéro. Cela permet de vérifier que vous êtes bien le propriétaire de la carte.

Le processus se termine généralement en quelques minutes. Une fois le changement effectué, vous recevrez un message confirmant la mise à jour. Vous continuerez à recevoir des alertes et notifications concernant vos transactions, ce qui renforce la sécurité de vos opérations financières.

En résumé, mettre à jour le numéro de téléphone lié



à la carte Edahabia est simple et indispensable pour gérer vos finances en toute sécurité. Vérifiez régulièrement vos informations personnelles pour assurer une communication fluide avec votre banque et profiter pleinement des services offerts. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rendre en agence. Le personnel est là pour vous aider.

Guide pratique pour changer le numéro

1. Rendez-vous au distributeur automatique : Dirigez-vous vers un distributeur automatique de billets (DAB) qui propose les services de la carte Edahabia.
2. Sélectionnez les services mobiles : Sur l'écran

d'accueil, choisissez l'option "Services mobiles" ou "Services de la carte".

3. Choisissez l'option de changement de numéro de téléphone : Dans le menu, sélectionnez l'option "Changer le numéro de téléphone".

4. Saisissez le nouveau numéro : Entrez votre nouveau numéro de téléphone mobile. Assurez-vous qu'il est correct, car un message de confirmation sera envoyé à ce numéro.

5. Confirmez votre choix : Suivez les instructions à l'écran pour confirmer le changement. Une fois la modification effectuée, vous recevrez un message confirmant que votre numéro a été mis à jour.

ALGÉRIE TÉLÉCOM-APRUE

Signature d'un protocole d'accord visant à promouvoir l'efficacité énergétique

Un protocole d'accord visant à promouvoir l'efficacité énergétique et à lutter contre le gaspillage énergétique a été signé par Algérie Télécom (AT) et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), indique vendredi un communiqué d'AT.

L'accord qui a été signé jeudi au siège d'AT en présence du Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et du directeur général de l'APRUE, Merouane

Chabane, "s'inscrit dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME), mis en œuvre et suivi par l'APRUE, et visant promouvoir l'efficacité énergétique ainsi qu'à lutter contre le gaspillage énergétique", précise la même source.

L'accord a également pour objectif de "renforcer les actions communes en faveur de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, tout en définissant un cadre de référence pour la réalisation d'audits énergétiques, la formation et

la sensibilisation des parties prenantes et l'adoption de principes d'efficacité énergétique", ajoute le communiqué, soulignant que dans cette optique, "AT s'engage à déployer des actions de sensibilisation et de formation à destination de ses employés, dans le cadre de campagnes visant à encourager les économies d'énergie et la réduction du gaspillage".

La même source précise en outre que "ces actions seront menées conformément aux standards internationaux en

matière de maîtrise énergétique".

"En tant qu'acteur majeur du secteur des télécommunications en Algérie, AT ambitionne, à travers cet accord, de contribuer activement à l'effort national de maîtrise de l'énergie", note le communiqué, relevant que "l'entreprise vise non seulement à réduire son empreinte énergétique, mais aussi à adopter une approche plus durable dans l'ensemble de ses opérations, participant ainsi au développement économique du pays".

Accords entre les trois universités de Constantine et Huawei Algérie

Les universités de Constantine 1, 2 et 3 ont signé, mardi des accords avec Huawei Télécommunication Algérie en vue d'intégrer des étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. La cérémonie de signature, organisée dans un auditorium de la faculté des technologies de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), s'est déroulée en présence des recteurs des universités Frères Mentouri (Constantine 1), Ahmed Bouras, Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina et Salah-Boubnider (Constantine 3), Chaabane Baitiche,

et du vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changshang. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du Huawei Cloud Tour 2024 destinée aux étudiants, aux start-uppeurs et aux développeurs algériens, et qui a été lancé lundi à Annaba en coordination avec l'incubateur public de start-ups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

Le recteur de l'université de Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans une allocu-

tion prononcée à cette occasion, que cette initiative destinée aux étudiants universitaires vise à « promouvoir les solutions Cloud de Huawei » (services adaptés aux besoins de l'utilisateur et conçus pour l'accompagner dans sa numérisation) et à exposer aux étudiants qui rejoindront l'académie de l'entreprise les dernières innovations technologiques. Dans le cadre de ces accords, Huawei Télécommunication Algérie assurera également la formation des professeurs et des étudiants des trois universités de Constantine dans les domaines de la cybersécurité, du stockage de données et du Cloud computing (ressources et systèmes informatiques disponibles à la

demande sur un réseau et pouvant fournir un certain nombre de services informatiques intégrés pour la commodité de l'utilisateur).

Ces programmes de formation seront sanctionnés par des certificats reconnus au niveau international.

« Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons conclu à ce jour 58 accords avec des universités algériennes et formé près de 8.000 étudiants, dont plus de 5.000 ont obtenu des certificats Huawei », a déclaré, de son côté, Alex Liu Shangshang, vice-président de Huawei Télécommunication Algérie.

GESTION INTÉGRÉE DES FORÊTS

Projet conjoint entre l'ONEDD et la "FAO" à Bordj Bou-Arreridj et Béjaïa

Un accord de partenariat exécutif a été signé, jeudi à Alger, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour la réalisation d'un projet de gestion intégrée des forêts et de la biodiversité au niveau du massif des Bibans, précisément dans les wilayas de Bordj Bou-Arreridj et Béjaïa.

Le document a été signé par le directeur général (DG) de l'ONEDD, Karim Arabe, et la représentante de la FAO en Algérie, Mme Irina Buttoud, sous la supervision de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, en présence des cadres du ministère et de la représentante du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Ce projet sera mis en œuvre dans les communes de Teniet Ennasr, dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj et d'Ighil Ali, dans la wilaya de Béjaïa, une région située dans les Bibans, et ce, avec une contribution de 3,29 millions usd du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), outre une autre contribution financière nationale partagée entre plusieurs secteurs ministériels et organismes nationaux, d'une valeur de 29,22 millions dollars. Dans une allocution à l'occasion, Mme Dahleb a affirmé que ce projet, "premier en son genre", qui sera mis en œuvre en Algérie, vise la préservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes forestiers ainsi que l'optimisation de la gestion



des ressources naturelles du massif des Bibans, dans l'objectif d'améliorer la production dans les terrains en montagne tout en aidant les habitants à une utilisation optimale et durable des ressources naturelles.

La ministre a également fait savoir que ce projet contribuerait à la formation et au développement des capacités du personnel et des cadres des collectivités locales en matière de planification intégrée de l'exploitation des terrains, outre l'ouverture de perspectives pour les jeunes investisseurs engagés dans ce domaine, précisant qu'il est à même de "créer plus de vingt petites et moyennes entreprises (PME).

Dans sa dimension socio-économique, l'accord permet d'accompagner les investisseurs dans le domaine de l'économie verte en particulier et de les doter des mécanismes adéquats de manière à leur permettre de se servir du patrimoine historique et architectural ainsi que des moyens disponibles pour la création de projets relatifs au tourisme environnemental, comme les restaurants traditionnels et les maisons d'hôte, ce qui permettra de désenclaver ces régions et d'améliorer le cadre de vie du citoyen, selon Mme Dahleb.

La région des Bibans a été choisie pour la mise en œuvre de ce projet, car

comptant parmi les 20 massifs montagneux définis dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et ce, de par les atouts naturels et socio-économiques qui la caractérisent, a affirmé la ministre, soulignant que "le SNAT fait actuellement l'objet d'une révision d'autant que 70% des habitants sont concentrés dans la région Nord".

Le projet intervient dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et de son plan d'action national visant à préserver la diversité biologique à l'horizon 2030, reposant essentiellement sur la protection, la valorisation naturelle, la diversification biologique, l'adaptation aux changements climatiques et la lutte contre la pollution dans toutes ses dimensions, en considérant la qualité de vie du citoyen comme une priorité tel que stipulé dans la Constitution.

De son côté, la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud, a affirmé que le principal objectif de ce projet consistant en l'habilitation des communautés rurales à s'adapter à tous les types de catastrophes, environnementale, économique et climatique. Le projet se distingue également par la participation de la population locale à son exécution

AÏN-DEFLA

Reboisement de 150 hectares

Un programme de reboisement d'une superficie de 150 hectares dans la wilaya d'Aïn-Defla a été prévu par la Conservation des forêts durant la campagne 2024-2025.

Des opérations de reboisement toucheront une superficie de 150 hectares dans les communes de Tarik Ibn Ziad, El Hassania et Djemâa Ouled Cheikh entre le 25 octobre et le 21 mars 2025, a annoncé Hocine Dahmani, conservateur des forêts en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre organisée au niveau de la maison forestière située

dans le mont Doui en présence des autorités de wilaya.

Une superficie de plus de 1.721 ha reboisée entre 2020 et 2024

Hocine Dahmani a ajouté que 132.500 plants de différentes espèces forestières seront plantés durant cette période, soulignant que tous les services des forêts et les différents secteurs et associations sont mobilisés pour concrétiser ce programme. Il a fait savoir à cette occasion qu'une superficie de plus de 1.721 ha a été reboisée dans la wilaya d'Aïn-Defla

entre 2020 et 2024, indiquant que 143.246 arbustes ont été plantés à travers l'ensemble des communes dans le cadre des campagnes de sensibilisation organisées durant la même période. Dans un autre registre, M. Dahmani a révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a enregistré durant toute la saison 18 foyers d'incendie qui ont causé la perte d'une superficie de 6,42 hectares de couvert végétal, contre 82 ha ravagés en 2023, 105 ha en 2022 et 2.168 ha en 2021.

JOURNÉE NATIONALE
DE L'ARBRE

Campagnes de boisement dans le Sud

Des campagnes de boisement ont été lancées, jeudi dernier, dans les wilayas du sud du pays, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), placée cette année sous le slogan : "Ensemble, préservons et restaurons les terres forestières", ont rapporté les Conservations locales des forêts.

Dans la wilaya d'Ouargla, le secteur des Forêts a lancé, en coordination avec divers organismes, associations et clubs verts, une campagne de plantation de 3.700 arbustes, de différentes essences, pour étendre de plus de 10 hectares le couvert végétal au niveau de la ceinture verte, près de la pépinière de Sidi-Khouiled, jouxtant la RN-49 et l'aéroport d'Ain El-Beida, en plus de la plantation d'autres arbrisseaux à l'entrée principale de la commune de Hassi-Benabdallah, a fait savoir le conservateur des Forêts de la wilaya, Djamel Guessas.

Supervisée par les autorités locales, cette journée a été mise à profit pour remettre des grades aux agents forestiers de la wilaya et un lot de matériels à la Conservation.

Dans la wilaya de Ghardaïa, quelque 240 arbustes ont été mis en terre au niveau de la zone scientifique de Noumerat, commune de Bounoura, avec la participation des autorités locales, d'éléments des corps constitués, d'étudiants et de la société civile, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts. Un millier d'arbustes de l'espèce *Dodonaea*, adaptés aux conditions climatiques sahariennes, seront plantés cette semaine au niveau de plusieurs communes et le long des routes de la wilaya, a-t-on assuré.

Dans la wilaya de Timimoun, les autorités locales ont donné dans la journée le coup d'envoi d'une campagne de boisement de 2.000 plants dans le centre-ville, les grandes artères et différents quartiers de Timimoun. Cette action vise à ancrer l'esprit de bénévolat au sein de la société et à promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide pour l'intérêt général, à préserver l'environnement et à embellir le cadre urbain par la création d'espaces verts. Cette journée a été mise à profit dans la wilaya de Tougourt par le lancement, depuis la cité Khemisti au chef-lieu de wilaya, du programme saisonnier 2024-2025 de boisement, prévoyant la plantation de plus de 400.000 arbustes, de diverses essences sylvicoles, avec la participation des secteurs en relation avec les activités environnementales, dont la Conservation des forêts et l'Environnement, ainsi que d'autres institutions telles que la Protection civile et les corps sécuritaires, a indiqué le conservateur local des forêts, Mustapha Belalia.

Cette campagne ciblera les artères et espaces publics, en comportera aussi des activités de sensibilisation dans le but d'ancrer la culture environnementale au sein de la société.

KNAUF ALGÉRIE

7 millions de plaques de plâtre exportées vers l'Afrique

L'usine Knauf Algérie, implantée dans la commune de Benfreha (Oran), a exporté, depuis début 2024, sept millions de plaques de plâtre, a révélé, jeudi, le responsable commercial de la zone Ouest de l'entreprise, Djalal Houari.

"Les 7 millions d'unités de ce matériau de construction ont été exportés vers la Mauritanie, la Libye et la République centrafricaine par voies terrestre et maritime, à partir du port d'Arzew et ce, dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures dont bénéficie l'entreprise", a indiqué, à l'APS, M. Houari en marge de la 21e édition du Salon international du fon-

cier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "Batiwest 2024", qui se poursuit au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

L'usine Knauf Algérie ambitionne, cette année, de procéder à d'autres opérations d'exportation de plaques de plâtre, avec tous ses accessoires, vers des pays africains ainsi qu'à accéder à d'autres marchés, a souligné le responsable.

Il a fait savoir, dans ce contexte, que Knauf Algérie produit annuellement plus de 35 millions de plaques de plâtre et 600.000 tonnes de plâtre, outre des panneaux métalliques utilisés dans la construction.

En outre, l'usine assure, chaque année, des stages de formation au profit de quelque 2.000 architectes et artisans de différentes régions du pays désirant perfectionner leurs connaissances

pour la réalisation de systèmes de construction innovants, au niveau de trois centres implantés à Oran, Sétif et Alger, ainsi que des sessions de formation itinérante, à travers une caravane qui sillonne les 58 wilayas en vue de soutenir les professionnels du secteur.

Par ailleurs, Knauf Algérie a proposé sur le marché, cette année, deux nouveaux produits qui étaient auparavant importés d'Europe, à savoir la plaque Guardex, un matériau hautement isolant, et l'enduit Filler-Pro développé avec l'appui des équipes de recherche de l'usine, dans le but de répondre aux besoins du marché local en la matière, a encore fait savoir le directeur commercial de la région Ouest de Knauf Algérie.

Près de 120 exposants, nationaux et étrangers prennent part à la 21e édition du Salon "Batiwest 2024".

PRODUCTION LAITIÈRE

Mise en service février prochain de la nouvelle usine de production de lait à Alger

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, la mise en service, novembre prochain, de deux usines de production de lait dans les wilayas de Bouira et de Bordj Badji Mokhtar, tandis que l'usine de Rouiba (Alger) devrait entamer la production en février 2025.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé qu'une laiterie publique entrerait en service à partir du 17 novembre prochain dans la wilaya de Bouira, avec une capacité de production de 250.000 litres/jour, en sus d'une autre laiterie privée qui va entamer la production le 1er novembre dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, avec une capacité de 11.200 litres/jour.

Pour la laiterie d'Alger, s'étendant sur une superficie de quatre hectares à la zone industrielle de Rouiba, elle devra commencer ses activités en février 2025 avec une capacité de production d'un million de litres par jour, précise le ministre.

Le taux d'avancement des travaux de cette usine est actuellement de 95%, selon M. Cherfa qui a précisé que sa mise en service coïnciderait avec le mois de Ramadhan, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement en lait subventionné durant cette période, aussi bien pour la capitale que pour les wilayas voisines.

Concernant la stratégie du secteur visant à lutter contre la pénurie de cette matière, en coordination avec le

ministère du Commerce, le ministre a souligné, notamment, le redressement du réseau de distribution du lait subventionné, qui compte 127 laiteries, dont 15 publiques, ainsi que l'augmentation des quotas de lait en poudre attribués aux wilayas, passés à près de 21.000 tonnes/mois à partir de 2024, contre près de 15.000 tonnes en 2023.

A ce propos, le ministre a mis en avant la politique du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation du lait en poudre, saluant le projet de partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI), et la société qatarie "Baladna" dans la wilaya d'Adrar, s'étendant sur une superficie de 117.000 hectares, avec un investissement dépassant 3,5 mds usd.

Le projet comprend trois pôles, à savoir une ferme de production de fourrages, une ferme d'élevage de vaches laitières ainsi qu'une usine de production de lait en poudre d'une capacité de 194.000 tonnes et de lait infantile.

Ce projet permettra de produire 194.000 tonnes de lait en poudre (50% des besoins du marché national) et 84.000 veaux par an pour couvrir les besoins du marché national en viande rouge, ainsi que la production de céréales, de graines oléagineuses et de fourrages, outre la création de 5.000 emplois directs, selon M. Cherfa qui a relevé le début des travaux au niveau des trois pôles de ce projet, avec le lancement des opérations de forage d'eau et des travaux de raccordement au réseau électrique et de gaz. En ce qui concerne la politique du Gouvernement visant à réduire la facture d'importation des

produits stratégiques, M. Cherfa a souligné la détermination du secteur à réaliser l'autosuffisance en blé dur et en orge à l'horizon 2025-2026, en augmentant, notamment, les superficies irriguées, en particulier dans les wilayas du Sud.

Pour ce qui est du maïs jaune, le ministre a indiqué que son secteur prévoyait d'étendre les superficies qui lui sont dédiées à 220.000 hectares à l'horizon 2027, dans le cadre d'un plan comprenant la création d'un pôle de production de cette matière à In Salah sur une superficie de 35.000 hectares.

Concernant le projet du groupe "Best Food" (BF), le ministre a relevé que l'accord-cadre signé, juillet dernier, entre le secteur et le groupe italien, a été couronné par la signature, le 8 octobre courant, d'une convention des actionnaires avec le Fonds national d'investissement (FNI).

Le groupe italien a bénéficié d'une superficie globale de 36.000 hectares au niveau de la wilaya de Timimoune, en vue de concrétiser son projet relatif à la production des céréales et des légumineuses, ainsi que d'autorisations de forage des puits, selon le ministre qui a révélé que le groupe entamera effectivement la culture d'une superficie de 3.546 ha pour la production du blé dur, en décembre prochain, et de 2.364 ha pour la production des légumineuses, en avril 2025.

S'agissant de la préoccupation relative au parc national "Babor-Tababort" implanté dans les wilayas de Sétif, Béjaïa et Jijel, le ministre a fait état de la création d'un établissement public à caractère administratif pour sa gestion après la levée du gel sur le projet.

SONATRACH

Réception d'une nouvelle cargaison d'équipements pour la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer

Le groupe Sonatrach a réceptionné, vendredi, une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer, à bord du plus grand avion-cargo du monde, a indiqué un communiqué du Groupe.

"En concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie, à travers le dessalement d'eau de mer au titre du programme national complémentaire pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité globale de 1,5 million m3/jour, le groupe Sonatrach a procédé via ses filiales et en application des orientations du P-dg du groupe, Rachid Hachichi, au lancement d'un nouveau pont aérien pour transporter les équipements et le matériel destinés à ces projets", lit-on dans le communiqué.

Ce pont aérien utilise le plus grand avion-cargo commercial du monde pour assurer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais.

Dans ce cadre, le groupe a réceptionné, vendredi, une nouvelle cargaison contenant 79 tonnes d'équipements mobiles à bord d'un avion qui a atterri, vendredi matin, à l'aéroport international Houari-Boumediène, consistant en des variateurs de vitesse de moteurs pour les stations de moyenne tension.

Cette cargaison a été réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiales du Groupe Sonatrach, ajoute le communiqué.

"Les efforts consentis et les mesures prises par le Groupe Sonatrach reflètent l'engagement de ce dernier avec toutes ses filiales pour la livraison des projets dans les délais fixés, sachant que le P-dg du Groupe s'enquiert personnellement et périodiquement du bon déroulement de tous les programmes et opérations relatifs à la réalisation des projets de dessalement d'eau de mer en raison de leur importance vitale et leur lien direct avec la sécurité hydrique de l'Algérie, que les hautes autorités du pays comptent réaliser", précise la même source.

Pour rappel, l'AEC, filiale du Groupe Sonatrach, avait réceptionné, en septembre dernier, la première cargaison de pompes en provenance du Japon, destinées au fonctionnement des grandes stations de dessalement d'eau de mer.

MAROC

Le CPJ démasque le gros mensonge de la grâce royale sur des journalistes marocains

La grâce royale marocaine décrétée il y a quelques mois sur trois journalistes détenus pour leur militantisme s'est révélée être une manière malhonnête et un gros mensonge du Mohamed VI, a dévoilé une enquête du Comité pour la protection des journalistes (CPJ).

Dans les jours et les semaines qui ont suivi cette grâce, les trois journalistes marocains graciés font face à des menaces et à des calomnies après leur incarcération, a fustigé l'ONG basée aux Etats-Unis. « Lorsque les autorités marocaines ont libéré trois journalistes de premier plan en juillet, dans le cadre d'une grâce collective commémorant les 25 ans de règne du roi Mohamed VI, leurs amis et leurs familles ont célébré leur libération. Mais l'enthousiasme a été de courte durée. Taoufik Bouachrine, Soulaïman Raïssouni et Omar Radi ont été humiliés dans les médias, traqués et harcelés depuis leur libération », précise l'enquête du CPJ, publiée cette semaine sur son site internet. Bouachrine, Raïssouni et Radi sont devenus des icônes mondiales de la lutte pour la liberté de la presse au Maroc après avoir été arrêtés dans des affaires distinctes entre 2018 et 2020 et condamnés respectivement à 15, 5 et 6 ans de prison dans des faux procès visant à les faire taire, vivement dénoncés et critiqués par leurs avocats, d'après leurs témoignages aux CPJ. L'ONG a regretté



que « bien que les journalistes soient libres, ils doivent toujours supporter le fardeau de ces condamnations, une situation exacerbée par le manque de communication des autorités sur les conditions de leur grâce », déplorant que « Bouachrine, Radi et Raïssouni ne savent pas si leurs peines ont été commuées ou s'ils ont été totalement innocentés, une distinction significative en termes de capacité à retourner au travail ». Le CPJ a envoyé un courrier électronique au ministère marocain de la Justice concernant les conditions de grâce des journalistes et au ministère de l'Intérieur pour obtenir des commentaires sur le harcèlement auquel sont confrontés les journalistes, mais n'a reçu aucune réponse. Pire encore, « l'insécurité des journalistes est aggravée par un harcèlement intense, en grande partie dirigé par les médias pro-gouvernementaux, dans lesquels la famille royale et de puissants

hommes d'affaires détiennent des participations. Des sociétés de médias, dont Barlamane.com, Chouf TV et Maroc Médias, ont publié des articles sur les accusations portées contre Bouachrine, Radi et Raïssouni tout en ignorant les preuves prouvant leur innocence, qui, selon les journalistes, ont joué un rôle central dans leurs condamnations ». Maintenant que les trois journalistes sont libérés, les diffamations ont repris, s'indigne l'ONG. Des semaines après la libération des journalistes, le site d'information pro-gouvernemental Al-Jarida 24 les a qualifiés de « faux héros » et a fustigé un groupe de défense des droits de l'homme qui les avait accueillis pour une conférence de presse, les accusant de « glorifier des individus au passé sombre ». Aida Alami, journaliste marocaine et professeure invitée à la Graduate School of Journalism de l'université Columbia à

New York, a expliqué que cette couverture négative correspondait à un schéma. « De telles attaques sont courantes au Maroc et ne visent jamais à soulager la pression exercée sur les journalistes libérés, même après leur libération », a-t-elle déclaré, cité dans l'enquête du CPJ. Elle a cité le cas de la journaliste Hajar Raïssouni. La nièce de Raïssouni a été difamée sur le site d'information pro-gouvernemental Barlamane.com après avoir reçu une grâce royale pour une condamnation en 2019 lors d'un faux procès. Plus récemment, Barlamane.com s'en est pris à son oncle Raïssouni pour avoir accordé une interview au journal espagnol El Independiente en septembre, décrivant la grâce royale comme « une correction aux crimes commis par les services de renseignement contre nous et nos familles avec un manque d'éthique jamais vu auparavant au Maroc ».

SOUDAN

La situation humanitaire jugée « désastreuse »

La situation devient de « plus en plus désastreuse » au Soudan avec les combats qui se poursuivent et les conditions proches de la famine qui frappent de nombreuses personnes dans le pays, a averti le Forum de coordination humanitaire (HCF). Le HCF a publié jeudi sur le site de l'ONU que « le Soudan est confronté à la crise de la faim la plus grave au monde, estimant 26 millions de personnes qui connaissent une insécurité alimentaire aiguë, dont 8,5 millions sont en situation d'urgence ».

3/4 des enfants en souffrent

Les agences soulignent que 16 millions d'enfants, soit 3/4, souffrent de la faim à des niveaux d'« d'urgence » ou de « catastrophe » depuis décembre dernier. Les enfants soudanais sont les plus touchés par l'impact humanitaire. Plus de 10 millions d'enfants, soit un enfant

sur 2, se sont trouvés à moins de cinq kilomètres de la ligne de front du conflit, ce qui les a exposés aux bombardements et à d'autres violences meurtrières, et plus de 4,6 millions d'entre eux ont été arrachés à leur foyer, selon les sources.

La population toujours fuit les combats

A noter que pas moins 10,4 millions de personnes -dont bien plus de la moitié sont des enfants- ont été déplacées de leur domicile, dont plus de 2 millions ont fui vers les pays voisins, depuis le début du conflit en avril 2023. Avec l'escalade des affrontements dans le nord du Darfour et dans d'autres régions du Soudan. « Le Soudan, qui est la plus grande crise humanitaire, doit être placé en tête des priorités de l'agenda international », font valoir les agences humanitaires, regrettant que malgré plusieurs efforts diplomatiques et les appels lancés aux parties pour le respect du

droit international humanitaire, le mépris de ces lois reste « très répandu dans le conflit ».

Soudan du Sud : plus de 1,3 million de personnes touchées par les inondations

L'agence humanitaire des Nations Unies a annoncé vendredi que les graves inondations causées par les fortes pluies qui affectent plusieurs régions du Soudan du Sud avaient touché plus de 1,3 million de personnes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué dans un rapport publié à Juba que les inondations avaient jusqu'à présent provoqué le déplacement d'environ 327.000 personnes dans 42 comtés et la zone administrative d'Abyei. Selon l'OCHA, les évaluations conjointes du gouvernement et des agences menées la semaine dernière ont révélé que 230.000 personnes supplémentaires dans les Etats de

Jonglei, du Bahr el Ghazal du Nord et du Nil Supérieur étaient touchées. En outre, les fortes pluies et les inondations ont rendu impraticables 15 voies d'approvisionnement majeures, limitant considérablement l'accès aux zones touchées, a ajouté l'OCHA. L'OCHA a aussi averti que l'accès humanitaire s'est dégradé en raison des inondations en cours et de l'intensification des précipitations qui ont entravé l'accès physique aux communautés touchées cherchant refuge sur des terrains plus élevés en raison de routes endommagées et impraticables. Le Soudan du Sud connaît actuellement les pires inondations qu'il ait connues depuis des décennies. Elles ont causé des ravages généralisés dans plusieurs régions du pays, affecté des habitations et des moyens de subsistance, submergé des routes et des infrastructures clés et dévasté plusieurs communautés.

R. I. / Agences

SÉNÉGAL

Le président Faye garantit des législatives libres et transparentes

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a assuré vendredi que les élections législatives du 17 novembre seraient libres et transparentes, appelant les acteurs politiques à se garder de toute « dérive ».

« A l'approche de la campagne électorale pour les élections législatives, j'invite tous les Sénégalais en particulier les acteurs politiques quels que soient leur bord à éviter les dérives dans leurs discours et leurs actes », a déclaré Faye devant plusieurs journalistes au palais de la République.

Nous avons observé ces derniers jours des propos et des comportements qui portent des relents communautaires ainsi que des menaces verbales physiques dans l'espace public, médiatique sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas ainsi que nous devons exprimer nos divergences, a-t-il ajouté.

Il a appelé les acteurs à faire preuve de responsabilité, de retenue et de modération, assurant que les élections seront libres, démocratiques et transparentes.

R. I. / Agences

L'ALGÉRIE PROGRESSE DE 4 PLACES AU CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA

Algérie - Libéria, officiellement au stade Hocine Aït-Ahmed



L'Algérie progresse de 4 places au classement mondial de la FIFA, en occupant désormais la 37e position.

Auteurs d'un sans-faute lors de leurs 2 dernières sorties, les Verts poursuivent leur remontée au classement mondial de la FIFA en occupant désormais la 37e position. L'équipe nationale de football, version Petkovic, a réussi un bond de 4 places par rapport au dernier classement et entre dans le top 40 du classement du mois d'octobre, publié jeudi par l'instance suprême du football international sur son site officiel. Les coéquipiers de Saïd Benrahma totalisent 1496,94 points (+ 10,91 unités par rapport au précédent classement). Ils doivent leur progression aux deux derniers succès enregistrés lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025)

dans la double confrontation face au Togo (5-1 à Annaba, 3e journée et 0-1 à Lomé, 4e journée). Ces performances, faut-il le rappeler, ont scellé prématurément la qualification des Verts à la phase finale de la grande compétition continentale des nations. Ce nouveau classement de l'équipe d'Algérie lui permet de gagner deux places au niveau africain puisqu'elle se repositionne au 5e rang, surclassant le dernier vainqueur de la CAN, la Côte d'Ivoire (40e mondial), la Tunisie (47e) et le Cameroun (49e). Le haut du tableau continental est occupé par le Maroc (13e mondial), suivi du Sénégal (20e) et de l'Égypte (30e), alors que le Nigeria (36e) est au pied du podium. Le classement mondial est dominé par l'Argentine, championne du monde 2022, devant le finaliste de la même épreuve, la France. L'Espagne, championne d'Europe 2024, garde sa 3e place, suivie de l'Angleterre (4e), finaliste de l'Euro 2024. Aucun changement pour les autres sélections au Top 10

mondial.

Algérie-Libéria, au stade Hocine Aït-Ahmed

Par ailleurs, dans le cadre de la suite des éliminatoires de la CAN-2025, la Fédération algérienne de football (FAF) a officiellement annoncé que la rencontre opposant l'Algérie au Libéria, comptant pour la sixième et dernière journée du groupe E des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, aura lieu dimanche 17 novembre 2024 à 17h00 au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. La bande à Vladimir Petkovic découvrira pour la première fois le nouveau stade de la capitale de Djurdjura et son public. L'enceinte d'une capacité de 50 000 places fera certainement le plein à l'occasion de ce rendez-vous. Mais avant cela, Aouar et ses coéquipiers affronteront le 14 novembre prochain la Guinée équatoriale au stade de Malabo pour le compte de la 5e journée de ces mêmes éliminatoires.

Youcef Atal bientôt de retour à la compétition

Youcef Atal bientôt de retour à la compétition. selon le staff médical d'Al-Sadd, Atal devrait être opérationnel à l'occasion du match de ligue des champions d'Asie prévu le 4 novembre prochain.

Blessé à la cuisse lors d'un match face aux Iraniens de l'Esteghlal FC, disputé le 30 septembre dernier dans le cadre de la Ligue des Champions asiatique, le défenseur algérien Youcef Atal a repris mercredi soir l'entraînement avec son club qatari, Al-Sadd. Une bonne nouvelle et pour son équipe et pour la sélection nationale surtout que l'ex niçois a raté la double confrontation des Verts face au Togo comptant pour les éliminatoires de la CAN-2025. Estimée une première fois entre 6 à 8 semaines, la convalescence de l'international algérien a été finalement moins que prévue. En effet, selon le staff médical d'Al-Sadd, Atal devrait être opérationnel à l'occasion du match de ligue des champions d'Asie prévu le 4 novembre prochain. N'étant pas qualifié pour disputer les matchs de championnat du Qatar avant le mois de janvier 2025, l'enfant de Boghni se contente pour le moment de la compétition asiatique pour maintenir son niveau.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le CSC rejoint le MCA en tête, le CRB dans la panade

Sur sa lancée, le CS Constantine, vainqueur dans le derby de l'Est à domicile face à l'ES Sétif (2-1), a rejoint provisoirement le MC Alger en tête du classement du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le CR Belouizdad continue sa descente aux enfers en s'inclinant sur le terrain du NC Magra (1-0), à l'occasion de la 6e journée, devant se poursuivre samedi.

Le CSC, auteur de deux succès de rang, a réussi à réaliser la passe de trois, en s'offrant une équipe de l'Entente qui aurait pu prétendre à revenir à la maison avec le point du nul. Le transfuge du MC Alger Tahar Fathallah a permis au CSC de prendre l'avantage tôt dans la partie (6e), avant que Bacha ne permette à l'Entente d'égaliser, sur un excellent travail individuel (21e). Il s'agit du premier but pour l'ancien joueur de l'USM Alger, arrivé durant l'intersaison à Sétif.

Le club constantinois a marqué le but de la victoire peu avant la pause, sur une tête de l'attaquant Belhocini

(40e), qui signe son deuxième but personnel, après celui inscrit à domicile face au MCA (1-1), lors de la 3e journée. Ce match face à l'ESS permet au CSC de purger son sixième et dernier match à huis clos, une sanction infligée la saison dernière suite aux incidents survenus lors du match face à l'USM Alger.

A l'Est du pays, le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, continue de manger son pain noir, en s'inclinant chez le NC Magra (1-0). Les locaux, auteurs d'un match correct, sont parvenus à inscrire l'unique but de la partie grâce à leur nouvelle recrue Djabout (75e).

Le Chabab, sans la moindre victoire en six matchs joués, pourrait se retrouver en position de lanterne rouge à l'issue de cette journée, alors que le NCM parvient à sortir la tête de l'eau en signant son premier succès depuis le début du nouvel exercice.

Le PAC n'y arrive plus

Battue dans le derby du sud samedi dernier, en déplacement face à l'US

Biskra (2-1), la JS Saoura a réussi à réagir devant son public en venant difficilement à bout du MC El-Bayadh (1-0). Le défenseur Akacem a délivré les siens en fin de match d'un coup franc direct (87e). La JSS a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de l'attaquant Saâdi dans le temps additionnel (90e+2).

En revanche, le MCEB retombe dans ses travers en s'inclinant après avoir réalisé deux victoires de suite, qui lui ont permis de quitter la zone rouge.

Le dernier match disputé vendredi soir, a mis aux prises le Paradou AC et le MC Oran, au stade du 5-juillet, et s'est soldé sur un score de parité (2-2), qui n'arrange pas les affaires du Paradou, qui aligne un cinquième match sans victoire (3 défaites et 2 nuls, NDLR).

Le PAC a ouvert le score peu avant la mi-temps par Soukkou (43e), profitant d'un mauvais dégagement du portier oranais Rahmani. En seconde période, les Oranais ont réussi à égaliser sur un penalty transformé par le capitaine Dahar (59e), suite à une

faute commise en pleine surface par Kaâssis sur Benamara. Les locaux ont repris l'avantage par le buteur maison Boulbina (83e), ce dernier rejoint Dib (CSC) en tête du classement des buteurs avec 4 buts chacun.

Les Oranais ont rapidement réagi en égalisant par Boukholda (87e), suite à une faute de main du portier du PAC. Un bon point pris par le MCO qui confirme son redressement sous la houlette de son nouvel entraîneur malien Eric Sékou Chelle. En ouverture de cette journée, le MC Alger, a été tenu en échec jeudi soir à domicile face à l'Olympique Akbou (0-0), au stade olympique du 5-juillet. Les attaquants du "Doyen" ont buté sur une solide défense d'Akbou qui a su préserver le précieux point jusqu'au siflet final. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le champion d'Algérie en titre, qui restait sur deux victoires de rang. De leur côté, les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz parviennent à réagir après avoir été accrochés lors de la précédente journée, à domicile face à l'ASO Chlef (0-0).

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
UNE VIE VOLÉE



21h25 **TMC**

Une jeune femme appelle les secours : elle vient d'assommer un homme qui l'a violée. A son réveil, l'agresseur déclare qu'il souhaite porter plainte contre sa victime. Il prétend que c'est cette dernière qui lui a demandé de venir chez elle à l'occasion d'une rencontre sur un site spécialisé dans les fantasmes de viols. Les enquêteurs découvrent que tout a été organisé par Tyler, l'ex-petit ami de la victime. Il aurait ainsi agi par désir de vengeance après avoir été quitté.
L'intrigue, complexe et forte, offre quelques retournements de situation très bien orchestrés.

JUMANJI : NEXT LEVEL



21h10 **CANAL+**

Une année a passé depuis que Spencer, Bethany, Martha et Anthony ont été projetés à l'intérieur du jeu Jumanji. Tous ont fini le lycée et mènent des existences très différentes. Alors que Bethany parcourt le monde, Martha réussit ses études à l'université et Anthony, dit «Fridge», est un sportif accompli. Seul Spencer végète dans une épicerie à New York, avant de rejoindre quelques jours sa mère et son grand-père Eddie. Démoralisé, il ressort la cartouche de jeu Jumanji qu'il conservait dans une malle.

TEMPÊTE



21h10 **2**

Une nuit de janvier 2001, à Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, deux urgences se présentent au haras tenu par Marie et Philippe : une des juments est sur le point de mettre bas tandis que Marie, au terme de sa grossesse, vient de perdre les eaux. Quelques mois plus tard, Philippe, Marie, désormais parents d'une petite Zoé, s'occupent toujours de leurs chevaux en compagnie du fidèle Sébastien. Tous accueillent Cooper, un homme d'affaires britannique, décidé à investir dans ce haras prometteur, et sa femme, Monica. Quelques années plus tard, Zoé a grandi et le couple attend un second enfant...

LES ENQUÊTES DE DAN SOMMERDAHL



21h05 **3**

Un personnage central de la viticulture danoise est découvert sans vie dans le chai de son domaine, le jour suivant son anniversaire. S'interrogeant sur le rôle éventuel de sa notoriété et son influence considérable dans ce destin funeste, l'inspecteur Dan Sommerdahl et son équipe interrogent les participants à la célébration. Les premières failles apparaissent rapidement dans les témoignages. Chaque invité semble manifestement dissimuler des informations et présente un mobile potentiel pour ce meurtre. Sommerdahl porte une attention particulière à certains convives.



LA SÉLECTION
DE MIDI LIBRE

L'ARNAQUE



21h00 **arte**

À Chicago, en 1936. Johnny Hooker, un escroc à la petite semaine, arnaque sans le savoir Doyle Lonnegan, le parrain de la pègre de Chicago qui, par vengeance, fait assassiner son compère Luther Coleman. Tandis que les hommes de main du caïd traquent Hooker, ce dernier s'associe avec Henry Gondorff, un as de l'entourloupe, afin de venger la mort de Coleman en montant une vaste escroquerie destinée à ruiner Lonnegan. Pour cela, Hooker fait croire au gangster qu'il est capable d'obtenir les résultats des courses avant qu'ils ne soient officiellement connus.

C'ÉTAIT LA GUERRE
D'ALGÉRIE



21h05 **5**

Pour comprendre la guerre d'Algérie, il faut remonter l'histoire, avant le 1er novembre 1954, son déclenchement officiel, et le 19 mars 1962, son terme tout aussi officiel. Il faut remonter à la conquête de 1830 et découvrir l'Algérie française.
À partir d'archives rares, restaurées et parfois colorisées, « C'était la guerre d'Algérie » est une fresque historique sans tabou sur la guerre d'Algérie. A l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance algérienne, cette série documentaire en cinq épisodes du journaliste Georges-Marc Benamou, coécrite avec l'historien Benjamin Stora...

LA GUERRE DES MONDES :
L'INVASION



21h10 **N2**

Trois jeunes amis étudiants en astronomie, Herb, Oggy et Hannah, se précipitent sur le lieu du crash sur Terre d'une météorite. Mais en s'approchant de cette dernière ils s'aperçoivent qu'elle ressemble à une capsule spatiale. Puis l'appareil s'ouvre et un tentacule géant en sort. Alors que Hannah recommande de s'éloigner, Herb entre en transe. Les trois astronomes découvrent alors qu'une invasion extraterrestre est imminente. Avec l'aide d'un soldat, ils tentent de repousser les envahisseurs extraterrestres qui menacent la survie de l'humanité.

LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE



21h05 **Chérie 25**

Une jeune secrétaire est retrouvée pendue dans l'entrée de l'agence de publicité où elle travaillait. Laurence s'intéresse au patron de la société, Alexandre Protheroe, qu'il soupçonne de harcèlement sexuel envers ses jeunes et jolies employées. Alice Avril parvient alors à se faire engager comme secrétaire afin de servir d'appât. Elle ne tarde pas à subir à son tour les avances du directeur. Mais avant qu'elle n'ait pu découvrir le moindre secret sur lui, il est assassiné dans son bureau. Parallèlement, Alice retrouve Damien, son amour de jeunesse...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:32
Dohr	12:32
Asr	15:33
Maghreb	17:57
Icha	19:21

ORGANISÉE EN CÔTE-D'IVOIRE

LA RASD PARTICIPE À UNE RÉUNION DE HAUT NIVEAU DE L'UA

La RASD participe à la réunion de haut niveau organisée par la Commission paix et sécurité de l'UA en Côte-D'ivoire.

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) participe à la réunion de haut niveau sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, qui se tient dans la ville ivoirienne d'Abidjan vendredi et samedi, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cette réunion organisée par la Commission paix et sécurité de l'Union africaine (UA) porte sur l'étendue de l'impact et la durabilité de la diplomatie préventive et de la médiation de l'Union, selon la même source. La réunion est un rassemblement interactif sur le renforcement du rôle de l'UA dans la médiation en cours et d'autres processus de paix en Afrique. Le format des discussions lors de la rencontre est un échange de vues entre les décideurs et médiateurs de l'Union africaine et d'autres acteurs concernés, explique-t-elle.

La RASD représentée par Minto Larbas Essoueidat

La réunion de haut niveau sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique s'est tenue en présence de personnalités actives continentales et internationales. Elle a réuni de nombreux anciens chefs d'État et représentants des Nations unies. La République sahraouie a été représentée par Mme Minto Larbas Essoueidat, membre de l'Organisation du réseau des femmes



africaines, d'après SPS. Les résultats de la réunion seront consignés dans un rapport qui sera publié dans le cadre de la

campagne de gestion des connaissances du Département de médiation et de dialogue de l'UA, a conclu SPS.

POUR PARVENIR À UNE FIN DES HOSTILITÉS LA RUSSIE EST PRÊTE À DES «COMPROMIS RAISONNABLES» AVEC KIEV

Le président russe a accordé une interview à une journaliste de la chaîne de télévision Rossia 1, dans laquelle il a répondu à des questions sur le déroulement des opérations militaires, ainsi que sur les possibles compromis avec Kiev pour parvenir à une fin des hostilités. La Russie est prête à faire des «compromis raisonnables» pour mettre un terme au conflit en Ukraine, Il s'avérerait que la partie ukrainienne s'était déjà arrangée pour refuser», a déclaré Vladimir Poutine, interrogé sur l'information selon laquelle Kiev aurait transmis une proposition par l'intermédiaire de la Turquie. «Nous sommes prêts à chercher des compromis, nous sommes prêts à rendre ces compromis raisonnables, mais je ne veux pas donner les détails maintenant, parce qu'il n'y a pas de négociations substantielles. Les pays opposés refusent de le faire», a affirmé le président russe, réitérant que la Russie avait toujours laissé la porte ouverte aux négociations. Nous ne devons pas nous relâcher» «Le

résultat doit être en faveur de la Russie, je le dis directement, sans aucune timidité et Nous n'allons pas faire de concessions ici, il n'y aura pas d'échanges», a-t-il prévenu.

«Nous ne devons pas nous relâcher, nous ne devons pas y prêter attention» a déclaré le chef d'État russe, interrogé sur une éventuelle «fatigue» de l'Occident vis-à-vis de ce conflit».

«Aujourd'hui, la survie de l'Ukraine est menacée et la sécurité des États-Unis est en danger», a ajouté Vladimir Poutine.

Le président russe a déclaré à plusieurs reprises qu'il était prêt à s'asseoir à la table des négociations, il avait présenté les conditions préalables à la paix avec Kiev, afin de mettre «un terme définitif au conflit ; en l'occurrence : le «retrait complet» des troupes de Kiev des Républiques populaires de Donetsk (RPD) et de Lougansk (RPL), des régions de Zaporojié et de Kherson. Une proposition rejetée par Kiev et ses principaux soutiens occidentaux.

DOUANES ALGÉRIENNES

Simplification des formalités de passage aux frontières pour les voyageurs

Le 1er novembre 2024, un nouveau système de traitement des voyageurs sera officiellement mis en service par les Douanes algériennes.

Le Directeur général des Douanes, a révélé cette initiative, signalant une étape importante dans la modernisation des services douaniers. Ce nouveau dispositif vise à simplifier et sécuriser les formalités de passage aux frontières pour les voyageurs, tout en facilitant le travail des agents douaniers.

Un saut technologique pour fluidifier le passage aux frontières

Le nouveau système de traitement des voyageurs repose sur des technologies numériques avancées, conçues pour optimiser le flux des personnes et améliorer l'efficacité des contrôles douaniers. Actuellement, les voyageurs peuvent être confrontés à des délais d'attente importants aux postes-frontières, en particulier pendant les périodes de forte affluence, comme les vacances d'été ou les fêtes religieuses. Avec l'introduction de ce nouveau système, les Douanes algériennes espèrent réduire considérablement à ces délais en automatisant une partie des procédures, ce qui permettra d'accélérer le traitement des documents de voyage et la vérification des bagages. Par ailleurs, ce dispositif renforcera la sécurité aux frontières grâce à des outils de détection et d'analyse plus performants, capables d'identifier les comportements suspects ou les marchandises illicites de manière plus précise et rapide. Les voyageurs, pour leur part, bénéficieront d'une expérience plus fluide, avec moins de files d'attente et une simplification des formalités administratives.

HYDROCARBURES

Les cours du pétrole en hausse

Les cours du pétrole sont en hausse hier samedi sur les marchés mondiaux, entraînés par les risques d'escalades au Moyen-Orient, sur fond d'incertitudes liées à l'élection présidentielle américaine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a pris 2,25%, à 76,05 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a gagné 2,27%, à 71,78 dollars. « Le marché est ENtrain de rebondir en partie à cause des inquiétudes concernant ce qu'il va se passer pendant le week-end » au Moyen-Orient, a commenté auprès de médias Phil Flynn, de Price Futures Group. Parallèlement, les cours de l'or noir sont poussés par la proximité du scrutin présidentiel américain, et par les incertitudes qui l'entourent, selon les analystes. « Le marché ne sait pas s'il va continuer sur la même lancée ou s'il va être frappé par une nouvelle série de réglementations », a noté M Flynn, ce qui cause « beaucoup de nervosité »

COMMUNIQUÉ

Avis aux associations culturelles !

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, a indiqué un communiqué du ministère de tutelle.

«Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations», a précisé le communiqué.